ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DE FRANCE MÉTROPOLITAINE

Bulletin de liaison

numéro 2 , avril 2010

EDITORIAL

En 1997 paraissait, à l'initiative de l'European Bird Census Council (EBBC), le premier atlas des oiseaux nicheurs en Europe, fruit d'une compilation des différents atlas nationaux, réalisés en majorité au cours des années 1980. Dix années plus tard, en 2007, était publié « A Climatic Atlas of European Breeding Birds », dont l'objectif consistait à cartographier les oiseaux nicheurs en Europe à l'horizon 2100 dans un contexte de changement climatique, en se basant sur le scénario moyen d'une augmentation de la température de 3°C. A l'heure où les modifications dans la distribution et les populations d'oiseaux évoluent sensiblement, l'Europe doit-elle se doter d'un nouvel atlas continental des oiseaux nicheurs ? La question a été posée lors de la 18ème conférence de l'EBCC en mars 2010. Un nouvel atlas européen, basé sur des informations récoltées un quart de siècle après le précédent, permettrait d'obtenir un premier aperçu de ce vers quoi l'on tend. Se dirige-t-on vers une nouvelle distribution ou plutôt redistribution des espèces en Europe, impactées par l'augmentation inéluctable de la température ? Quelle en est l'ampleur actuelle ? Pour quelles espèces ce phénomène est déjà visible ? Est-il aussi rapide que prévu ?...Un indicateur aussi important qu'un nouvel atlas européen permettrait de mieux apprécier la pertinence des modèles prévisionnels développés ces dernières années.

D'autre part, l'ambition qui était affichée par l'Union Européenne de stopper le déclin de la biodiversité en 2010 est d'ores et déjà caduc. La réalisation du plan européen d'action en faveur de la biodiversité a montré ses limites en raison d'actions trop timorées et d'un état des connaissances

insuffisant — les outils de surveillance et de mesure étant limités ou inadaptés. Un nouvel atlas paneuropéen, compilant comme le précédent les récents atlas nationaux, contribuerait, à l'instar du STOC européen (le PECBMS), à mieux cibler les objectifs de conservation en lien avec le statut des espèces et l'évolution des tendances.

En anticipant cette perspective, le Comité de Pilotage Atlas a permis à l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de France métropolitaine (AONFM) de pouvoir s'inscrire dans cette démarche concertée de l'EBCC pour un éventuel et futur atlas européen.

Nidal ISSA

Coordinateur national (nidal.issa@lpo.fr)

SOMMAIRE

Bilan de la première année d'inventaire (2009).....2
Exemples de cartographies 5
Du « nouvel atlas à l'AONFM : la croisée des chemins.....9
Le Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*, un nicheur en sursis ?.....11
Actions des coordinations locales.....12
Bilan des réunions régionales.....13

BILAN DE LA PREMIERE ANNEE D'INVENTAIRE (2009)

Mobilisation et résultats en quelques chiffres

L'organisation de l'AONFM repose sur un réseau de coordinations régionales et départementales garantissant une couverture géographique complète du territoire. Cette toile était composé en 2009 de 19 coordinations régionales et de 36 coordinations départementales.

Au début de l'année 2010, près de 60% des mailles ont fait l'objet d'un inventaire total ou partiel et d'une restitution sur le site atlas-ornitho, soit près de 3450 mailles sur 5879. L'organisation sur laquelle repose l'AONFM permet par ailleurs une validation locale de 100% des données en amont de leur intégration dans la base de données Atlas.

La mobilisation pour la première année d'inventaire atteint 3700 participants déjà répertoriés sur le site de l'AONFM, auxquels s'ajouteront les listes de contributeurs qui n'ont pas encore été intégrés dans la base atlas.

L'année 2009 a également été consacrée à la mise en compatibilité et l'intégration d'atlas récemment terminés dans la base de données de l'AONFM, ainsi que leur restitution cartographique sur atlas-ornitho. C'est le cas de l'atlas de oiseaux nicheurs de PACA, de l'Aude et d'une partie de l'atlas de Bretagne.

atlas-ornitho.fr, vitrine de l'AONFM

Le site Internet de l'AONFM, www.atlas-ornitho.fr a été mis en ligne et ouvert au public le 31 août 2009. Interactif, il permet de visualiser l'état d'avancement du projet. Associé à une base de données atlas, des modules de saisie et d'import permettent aux coordinateurs locaux d'intégrer (et de modifier ou supprimer) les données du territoire dont ils sont responsables. Un lien direct avec les bases de données locales en ligne permet par ailleurs des mises à jour automatiques et quotidiennes de ces régions.

Le site offre également des informations techniques à travers les fiches espèces et des actualités sur les oiseaux nicheurs en France.

Depuis son lancement, atlas-ornitho.fr a fait l'objet de 21 500 visites (moyenne de 90 visites par jour) pour un total de 9 500 visiteurs uniques absolus en 8 mois de fonctionnement.

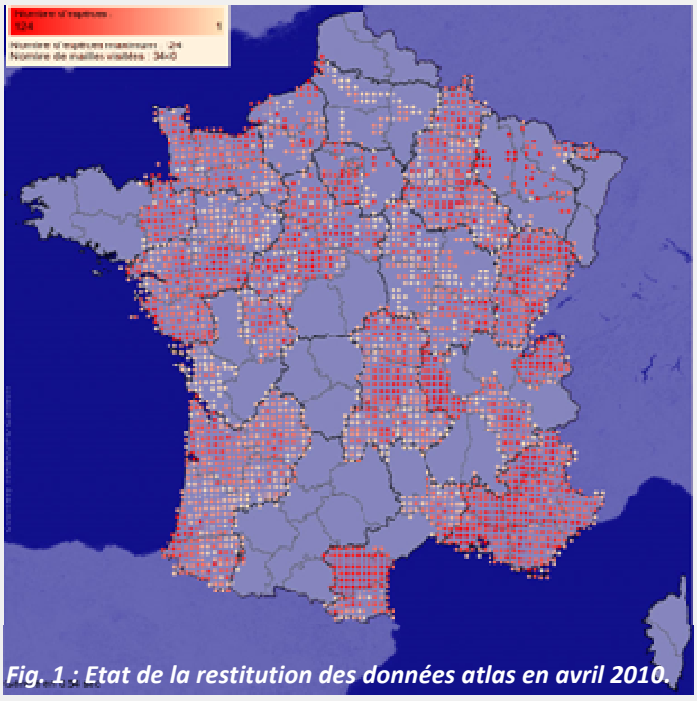

Fig. 1 : Etat de la restitution des données atlas en avril 2010.

Calendrier des actions engagées en 2009-début 2010

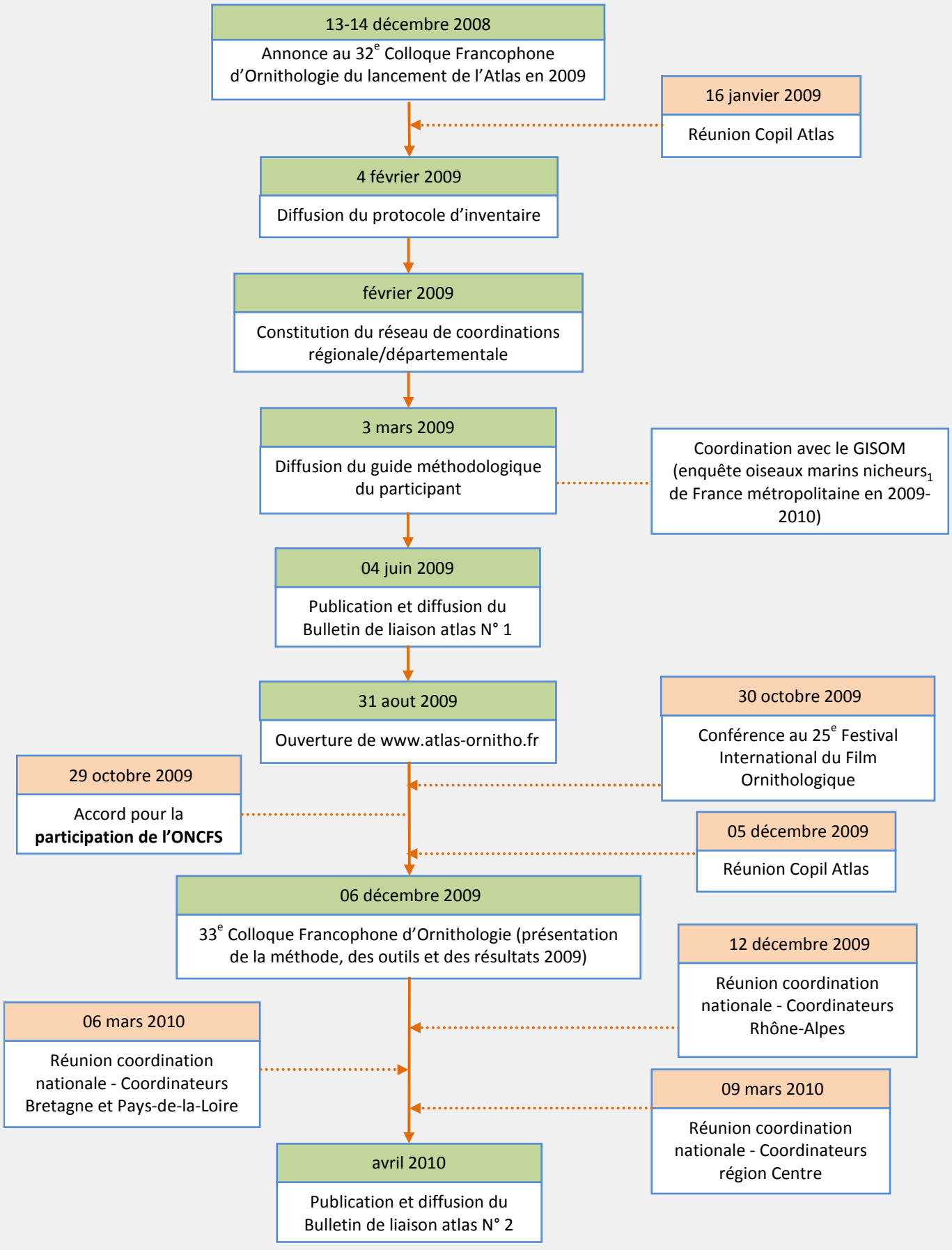

[1] Groupement d'Intérêt Scientifique Oiseaux Marins

Nombre total d'espèces recensées

En 2009, 295 espèces nicheuses ont été répertoriées sur les 309 que compte le territoire métropolitain, soit 95% du total des espèces .

Tab. 1 : Liste des 10 espèces les plus fréquemment et les plus rarement citées.

	Espèces les plus citées	Espèces les moins citées
1	Pinson des arbres	Aigle pomarin
2	Merle noir	Aigrette des récifs
3	Fauvette à tête noire	Combattant varié
4	Mésange charbonnière	Engoulevent à collier roux
5	Corneille noire	Grèbe jougris
6	Pigeon ramier	Moineau espagnol
7	Pouillot véloce	Pic tridactyle
8	Rougegorge familier	Pingouin torda
9	Troglodyte mignon	Rémiz penduline
10	Moineau domestique	Roselin cramoisi

© G. Delaloye

Le Top 10 des mailles les plus riches

Le nombre d'espèce nicheuses recensées dans une maille dépend de la diversité des habitats présents, de la richesse de la région biogéographique dans laquelle elle se situe ainsi que du niveau de prospection.

La proportion de nicheurs certains dans une maille est également un bon indicateur de l'effort de prospection. Plus le nombre de nicheurs certains tend vers le nombre total des nicheurs répertoriés dans la maille, meilleure est la prospection.

En 2009, les deux mailles les plus riches étaient situées en Camargue dans les Bouches-du-Rhône et dans la Meuse avec 124 espèces nicheuses. On retrouve ensuite la grande région d'étangs qu'est le Forez dans la Loire avec 122 espèces nicheuses inventoriées dans les mailles centrées sur les communes de Feurs et de Montrond-les-Bains.

La maille comptant le plus de nicheurs certains est située à Arles avec 93 espèces (E083N628).

Tab. 2 : Liste des 10 mailles les plus riches.

	N° maille	Nb espèces	Département
1	**E083N627**	**124**	**Bouches-du-Rhône**
2	**E084N686**	**124**	**Meuse**
3	E083N626	122	Bouches-du-Rhône
4	E079N650	122	Loire
5	E079N651	122	Loire
6	E093N638	119	Hautes-Alpes
7	E071N623	118	Aude
8	E084N626	117	Bouches-du-Rhône
9	E087N629	116	Bouches-du-Rhône
10	E087N626	116	Bouches-du-Rhône

PRESSION D'OBSERVATION PAR MAILLE

L'évaluation de la pression d'observation traduit l'intensité de prospection. Elle est déterminée par 4 classes qui catégorisent le temps passé sur la maille (Nb heures/pers.)

Très satisfaisant : > 60 heures (D)
Satisfaisant : 40-60 heures (C)
Moyen : 20-40 heures (B)
Insuffisant : < 20 heures (A)

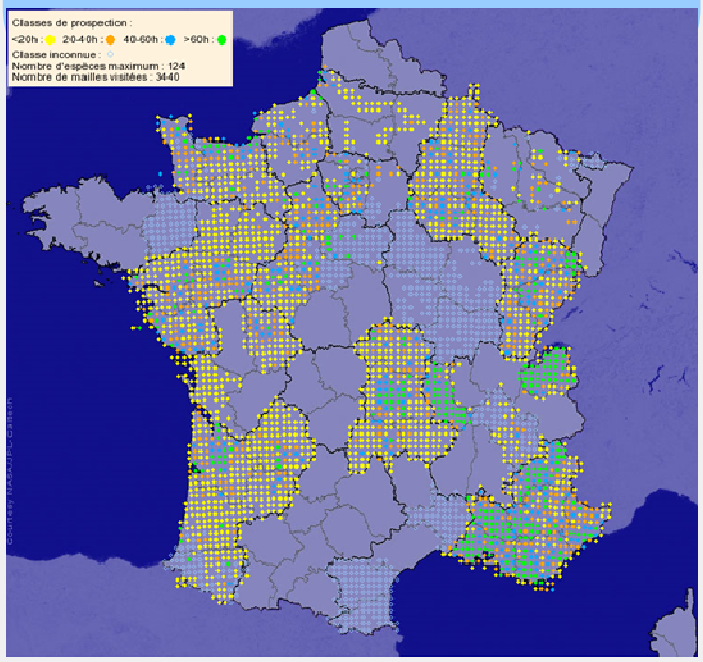

EXEMPLES DE CARTOGRAPHIES

CARTES D'INTERPOLATION STATISTIQUE : L'HIRONDELLE ROUSSELINE *CECROPIS DAURICA*

Considérée d'apparition occasionnelle en France jusque dans la première moitié du XXème siècle, l'Hirondelle rousseline est aujourd'hui un nicheur et un migrateur rare. Les premières reproductions avérées datent de 1962 en Corse et de 1965 en Roussillon. Elle s'est ensuite installée très lentement dans pratiquement tous les départements de la côte méditerranéenne et quelques autres, à l'intérieur des terres (Alpes-de-Haute-Provence, Ardèche, Aveyron, Drôme, Lozère et Vaucluse). Elle s'y reproduit souvent très épisodiquement, en couples presque toujours isolés.

La carte atlas actuelle de l'Hirondelle rousselinе indique sa nidification dans 62 mailles concernant 7 départements (fig. 3), situés intégralement dans l'aire de répartition connue de l'espèce en région méditerranéenne. La figure 4 montre la répartition et la densité relative, basée sur l'interpolation statistique du nombre de mailles où l'espèce est mentionnée nicheuse par département. Pour cette espèce rare nichant en couples isolés et faisant l'objet de prospections homogènes, on peut considérer qu'il existe une relation directe entre le nombre de mailles dans lesquelles elle est mentionnée et sa densité par département.

Fig. 2 : Carte de répartition en 1985-1989 (Nouvel Atlas).
Fig. 3 : Carte de répartition en 2009 (AONFM).
Fig. 4 : Carte d'abondance relative en 2009 (AONFM).

© B. Deceuninck

Figure 2

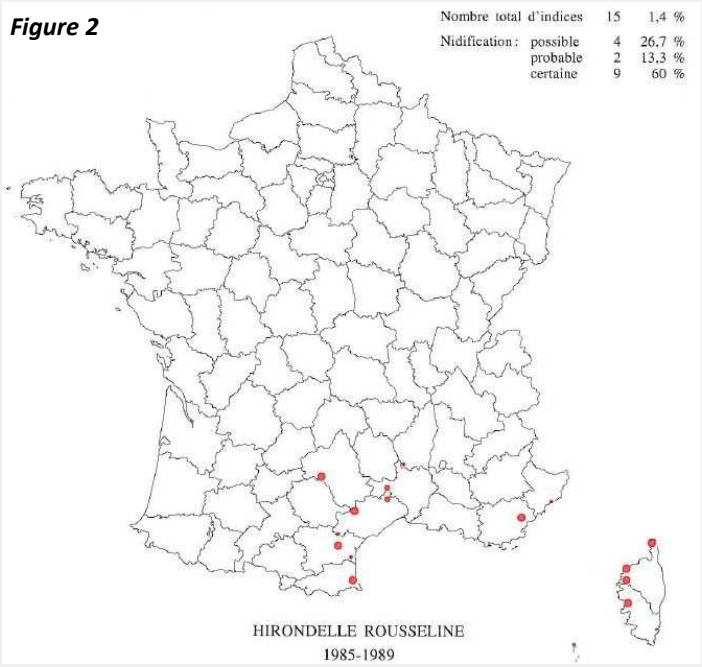

Figure 3

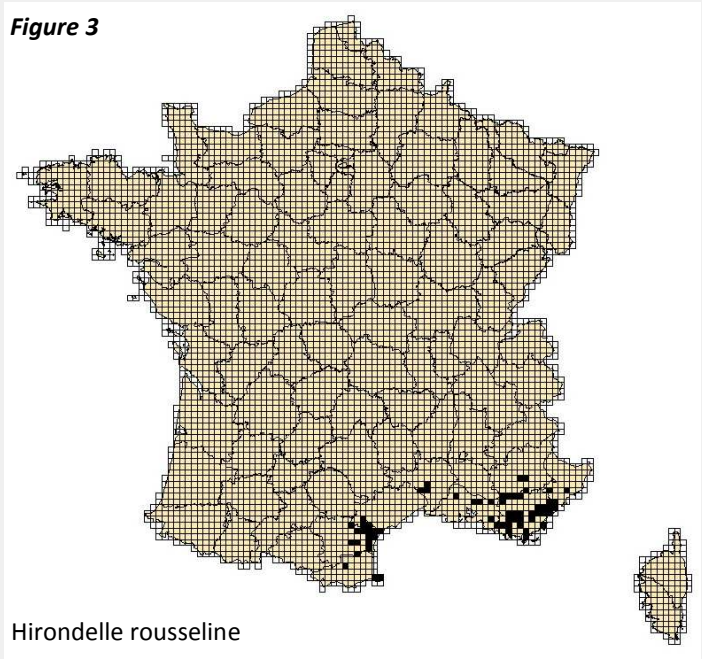
Hirondelle rousseline

Figure 4

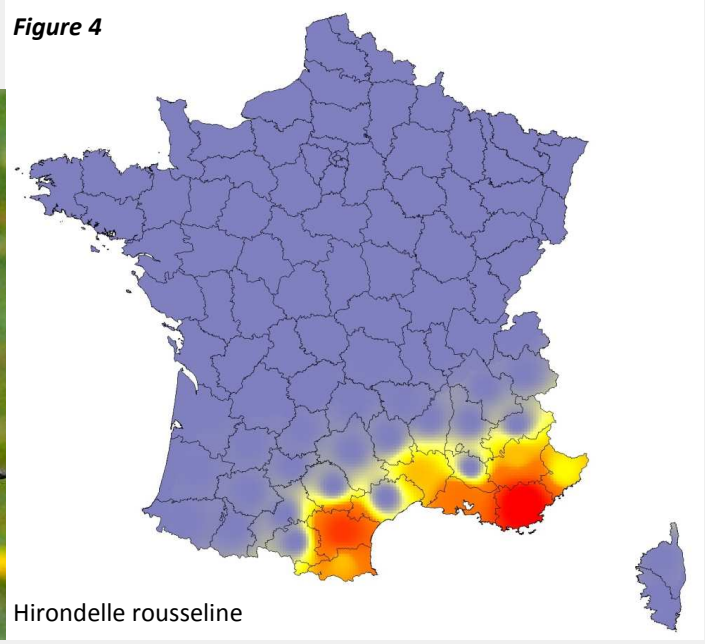
Hirondelle rousseline

CARTES HYDROGRAPHIQUES : LA CISTICOLE DES JONCS *CISTICOLA JUNCIDIS*

On distingue en France deux sous-espèces de Cisticole des joncs, dont la répartition s'étendait dans les années 1980 le long du pourtour méditerranéen et la Corse pour *C.j. juncidis* et sur la façade atlantique de l'Aquitaine à la Bretagne pour *C.j. cisticola* (fig. 6.). Cette répartition faisait suite à deux vagues de froid successives, survenues en 1985 et 1986, qui l'ont éliminé de régions entières, touchant principalement les populations occidentales et continentales. Espèce sensible aux rigueurs hivernales, elle peut ainsi subir de larges fluctuations au niveau de son aire de distribution. A partir des années 1990, elle reconquiert les territoires perdus et s'étend plus à l'est et au nord (Pays-de-la-Loire, Bretagne, Normandie, Centre). Par ailleurs, les populations méditerranéennes remontent vers le nord et s'implantent significativement en Rhône-Alpes (notamment Drôme et Ardèche). La recolonisation a consisté en une progression vers le nord le long du littoral (Bretagne, Normandie, jusqu'à la Picardie) et continentale à travers la vallée de la Loire et du Rhône, mise en évidence par la carte du réseau hydrographique (fig. 7). En effet, les températures plus clémentes en hiver dans les grandes vallées alluviales (Loire, Rhône) et sur la côte permettent à l'espèce de se maintenir plus facilement en cas de vague de froid.

Figure 5

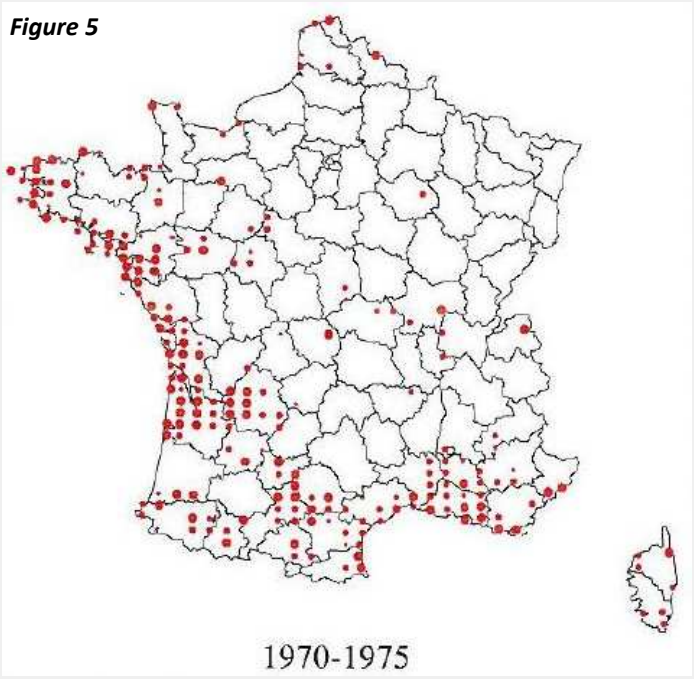

Figure 6

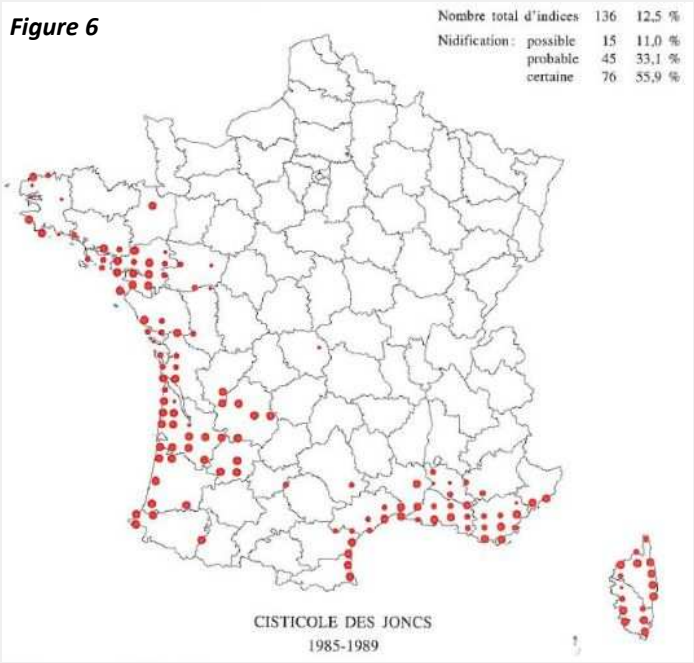

Figure 7

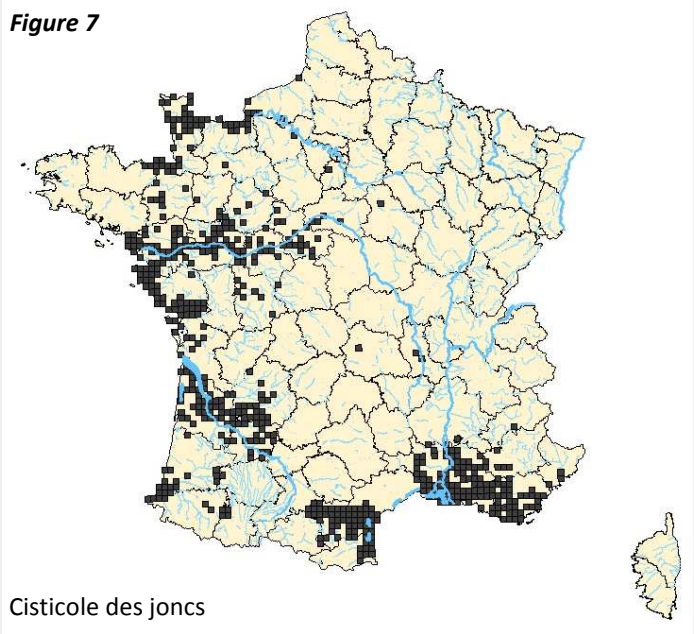

Cisticole des joncs

Fig. 5 : Répartition dans les années 1970 (Atlas des Oiseaux Nicheurs de France).

Fig. 6 : Répartition dans les années 1980 (Nouvel Atlas).

Fig. 7 : Répartition provisoire en 2009 (AONFM).

CARTES BIOGEOGRAPHIQUES : LA FAUVETTE MELANOCEPHALE *SYLVIA MELANOCEPHALA*

La Fauvette mélanocéphale est une espèce caractéristique du maquis et de la garrigue méditerranéenne. Dans les années 1980, sa distribution recouvrait fidèlement la région biogéographique au climat méditerranéen. En dehors des départements littoraux, elle remontait jusque dans le Vaucluse, les Alpes-de-Haute-Provence, la Drôme et l'Ardèche. Sur le gradient altitudinal, on la rencontre rarement au dessus de 1000 m. Depuis l'atlas de 1985-1989, l'espèce a étendu sa répartition au delà du biome méditerranéen (représenté en jaune ; fig. 9). Elle s'est implantée en région Midi-Pyrénées dans les années 1990 (Atlas des Oiseaux de Midi-Pyrénées[1]) et dans le sud de l'Aquitaine (Landes et Pyrénées-Atlantiques) à partir d'une expansion des populations basques espagnoles. Des observations anecdotiques ou précurseurs d'une installation plus durable ont par ailleurs été notées dans le sud de la Saône-et-Loire et dans la Loire, sans que la reproduction n'ait été toutefois prouvée en 2009. La Fauvette mélanocéphale pourrait étendre au cours du XXIème siècle son aire de distribution vers le nord et l'est de l'Europe d'après les simulations de l'atlas climatique (fig. 10) et nicher sur presque tout le territoire métropolitain, en raison d'éventuelles transformations de l'habitat.

[1]http://www.premiumwanadoo.com/naturemp/ATLAS_ORNITHO/pass2.php?Page=Fau_mel

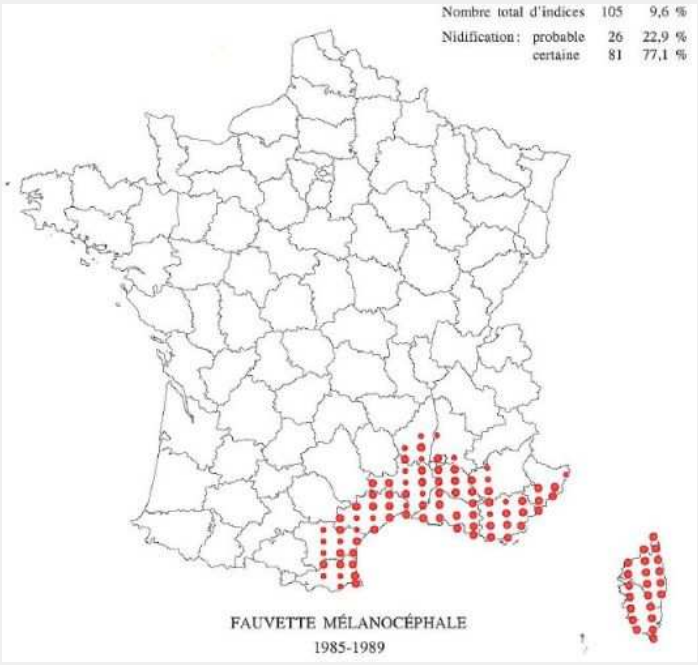

Fig. 8 : Répartition dans les années 1980 (Nouvel Atlas).

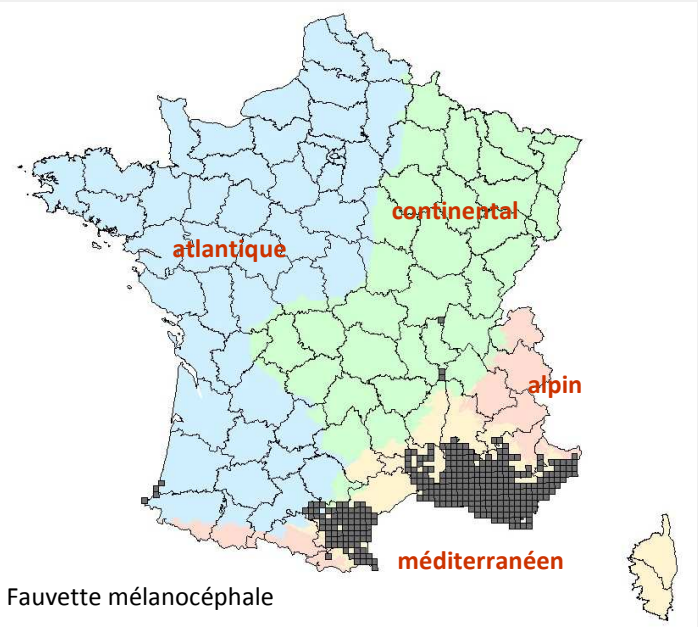

Fig. 9 : Répartition provisoire en 2009 (AONFM).

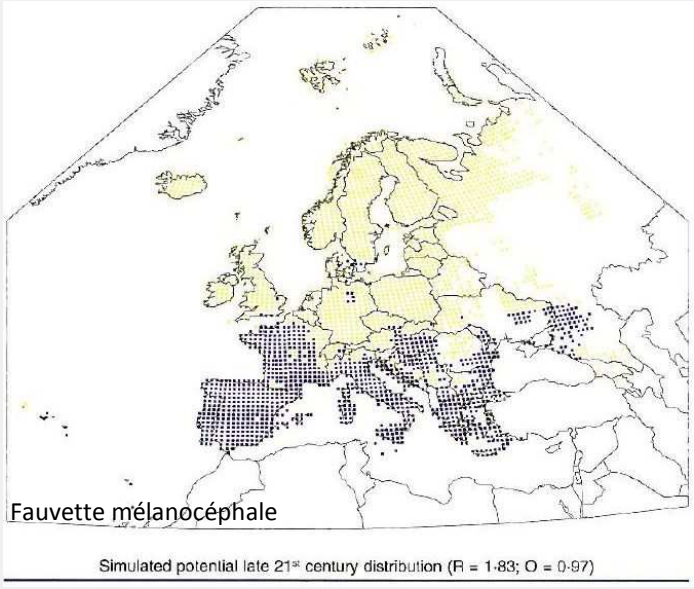

Fig. 10 : Répartition simulée en 2100 (Atlas climatique).

CARTES DES RELIEFS : LE PIPIT SPIONCELLE *ANTHUS SPINOLETTA*

Le Pipit spioncelle est un nicheur d'altitude présent dans les principaux massifs du territoire métropolitain : Alpes, Pyrénées, Massif Central et la Corse. Il descend jusqu'à 700 m d'altitude dans les Pyrénées, et peut atteindre 2500 m dans certains secteurs des Alpes, des Pyrénées et de la Corse.

La carte des reliefs (fig. 11) permet d'établir visuellement la relation entre l'altitude et l'habitat de reproduction de l'espèce situé sur les pelouses de moyenne et haute montagne. La répartition nationale du Pipit spioncelle n'a guère évolué, ou bien très localement en comparaison avec les deux précédents atlas (1970-1975 et 1985-1989) (fig. 12 et 13) et même depuis la distribution citée par Mayaud en 1936 et 1953 dans sa liste des Oiseaux de France.

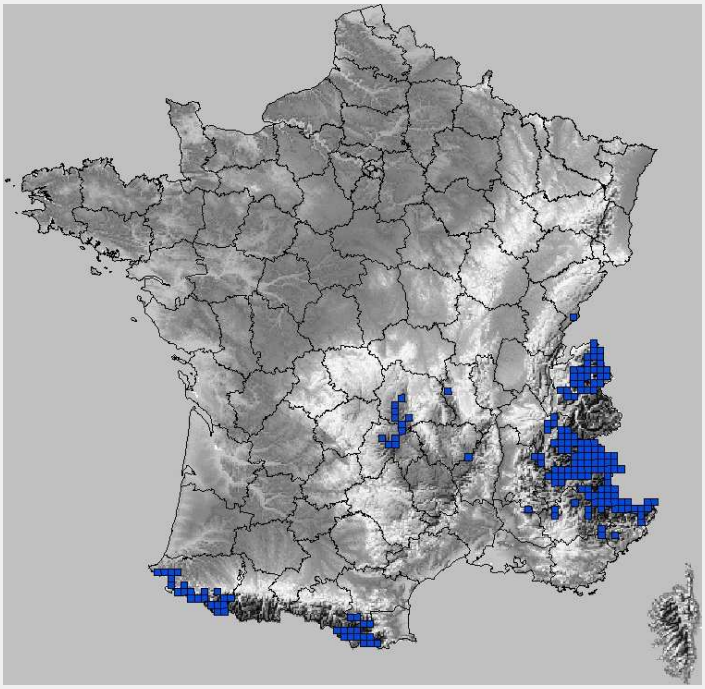

Fig. 11 : Répartition provisoire du Pipit spioncelle en 2009 (AONFM). Le fond cartographique du relief permet de mettre en relation la répartition et l'altitude.

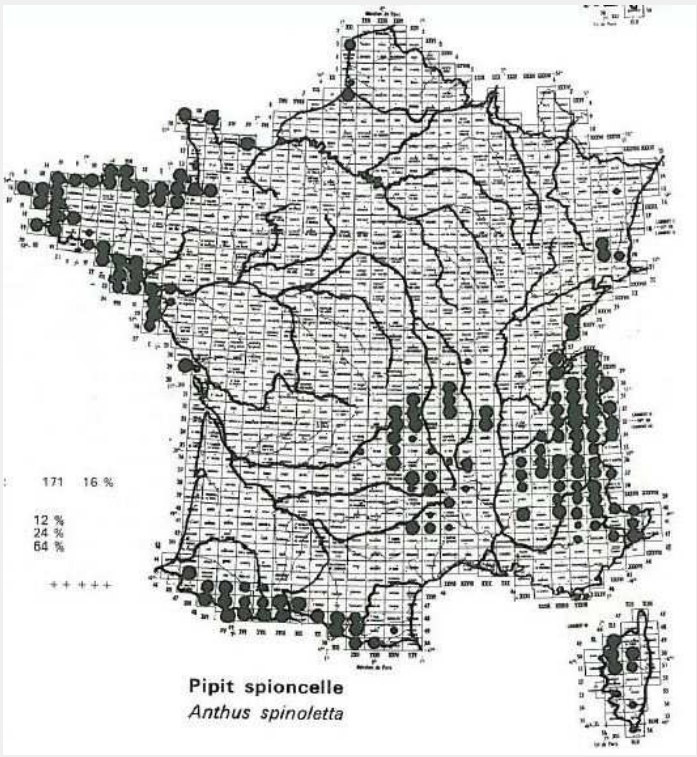

Fig. 12 : Répartition dans les années 1970 (Atlas des Oiseaux Nicheurs de France). Les données de la façade atlantique concernent le Pipit maritime Anthus petrosus considéré à l'époque comme une sous-espèce du Pipit spioncelle.

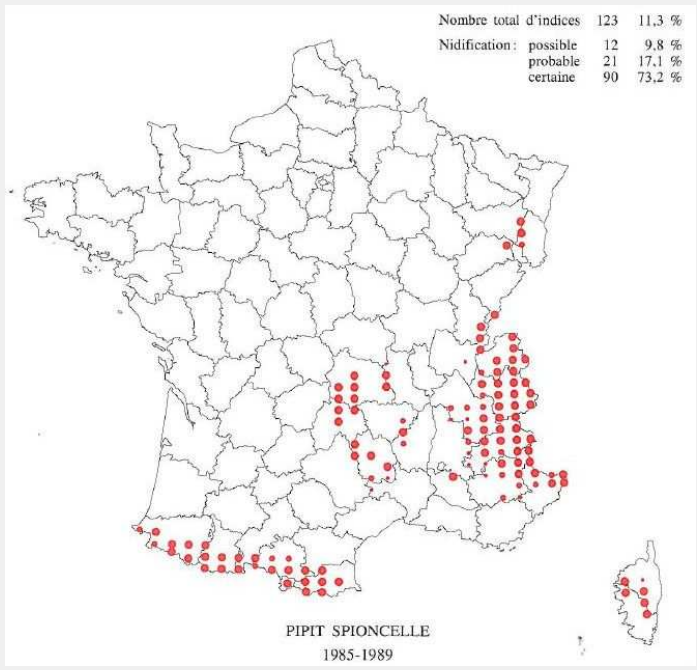

Fig. 13 : Répartition dans les années 1980 (Nouvel Atlas).

CARTES DES HABITATS : L'ŒDICNEME CRIARD *BURHINUS OEDICNEMUS*

L'Œdicnème criard est une espèce « pseudo-steppique » qui niche dans les milieux secs avec de la végétation rase et clairsemée. Il affectionne particulièrement les zones caillouteuses qui favorisent le drainage des sols. En France, l'Œdicnème est avant tout présent en milieu cultivé, dont une proportion non négligeable en bocage, en cultures ou dans des prairies ou pâtures rases. Il habite les landes, friches, steppes, pelouses sèches, naturelles ou artificielles (aérodromes, terrains militaires, golfs, carrières), les salins en Camargue. Il est présent aussi dans les dunes et les grèves naturelles des cours d'eau à dynamique forte, essentiellement la Loire et l'Allier.

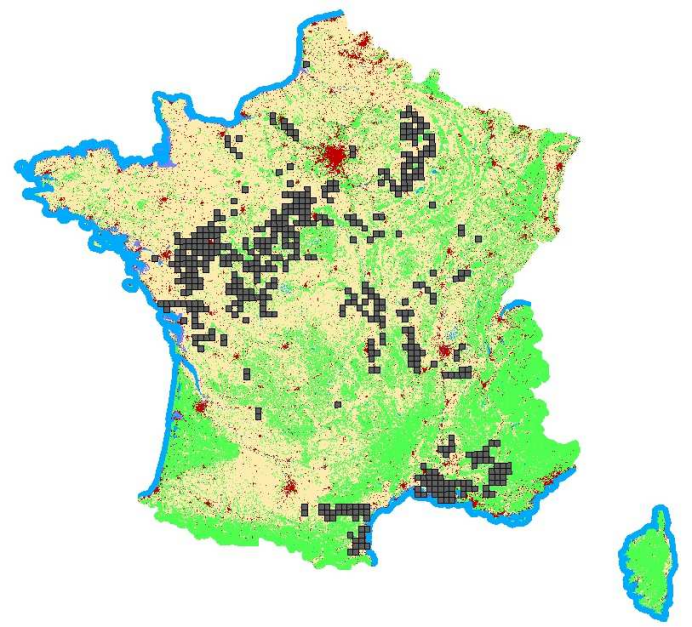

Fig. 14 : Répartition provisoire de l'Œdicnème criard en 2009 (AONFM) sur fond cartographique Corine Land Cover 2006 représentant l'occupation des sols au niveau 1.

Considéré comme « Quasi-menacé » sur la liste rouge nationale de l'UICN, ses effectifs sont en déclin en France, particulièrement dans le nord : Pas-de-Calais, Picardie, Normandie, Île-de-France. La modification des pratiques agriculturales (intensification agricole et extension de la monoculture) et l'utilisation des traitements phytosanitaires apparaissent comme les principales causes de sa disparition. Elles entraînent une réduction des ressources alimentaires et une dégradation des sites de reproduction disponibles et des conditions de nidification.

© F. Cahez

DU « NOUVEL ATLAS » A L'AONFM : LA CROISEE DES CHEMINS

Les contraintes pesant sur les oiseaux nicheurs sont nombreuses. Les causes les plus souvent évoquées pour expliquer le déclin observé chez beaucoup d'espèces, des plus communes aux plus rares, sont la réduction des ressources alimentaires disponibles en raison de la modification des pratiques agricoles et de l'emploi des pesticides, la disparition/dégradation des habitats, et le changement climatique qui aurait un impact négatif sur 75% des espèces nichant en Europe (Gregory, 2009)[1].

Le déclin ou l'expansion d'une espèce est parfois significatif entre deux atlas. Ce constat peut-être illustré par l'évolution croisée de deux espèces en France, la Pie-grièche grise *Lanius excubitor* et le Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*. La Pie-grièche grise connaît un déclin marqué en marge mais aussi au cœur de son aire de distribution. L'effet climatique en est assurément la cause principale. A cela s'est ajouté l'intensification de l'agriculture qui entraîne une réduction des habitats favorables (prairies et haies), l'utilisation généralisée des produits phytosanitaires dans l'agriculture et des ver-

[1]Gregory R. & al. (2009). An Indicator of the Impact of Climatic Change on European Bird Populations. PLoS ONE 4(3). http://www.plosone.org/article/info%3Adoi%2F10.1371%2Fjournal.pone.0004678

mifuges dans l'élevage. L'espèce a totalement disparu du domaine biogéographique atlantique de l'ouest de la France, son aire de répartition actuelle se confinant à la zone continentale (représentée en vert, fig. 16). Une évolution comparable est retrouvée chez plusieurs espèces euro-sibériennes lorsque l'on compare les cartes de distribution de ces espèces entre les deux atlas (Mésange boréale, Pic cendré…).

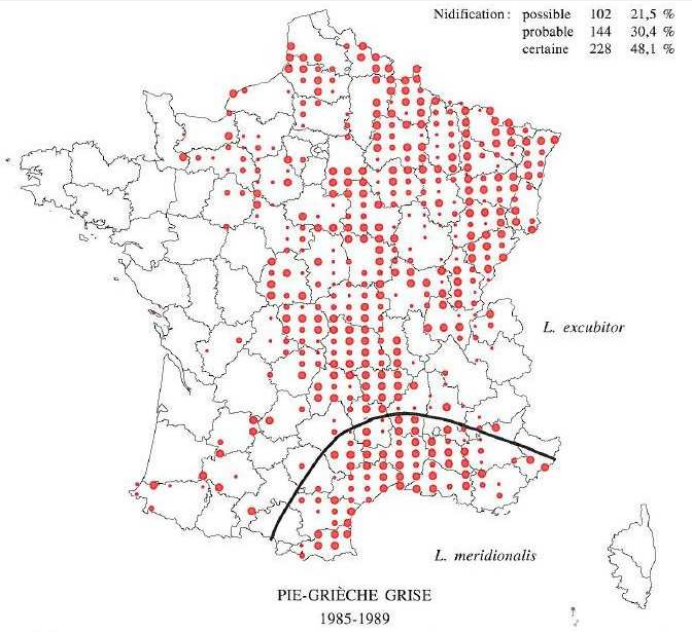

Fig. 15 : Répartition de la Pie-grièche grise dans les années 1980 (Nouvel Atlas). Les données situées en dessous de la ligne noire concernent la Pie-grièche méridionale, considérée à l'époque comme une sous-espèce de cette dernière.

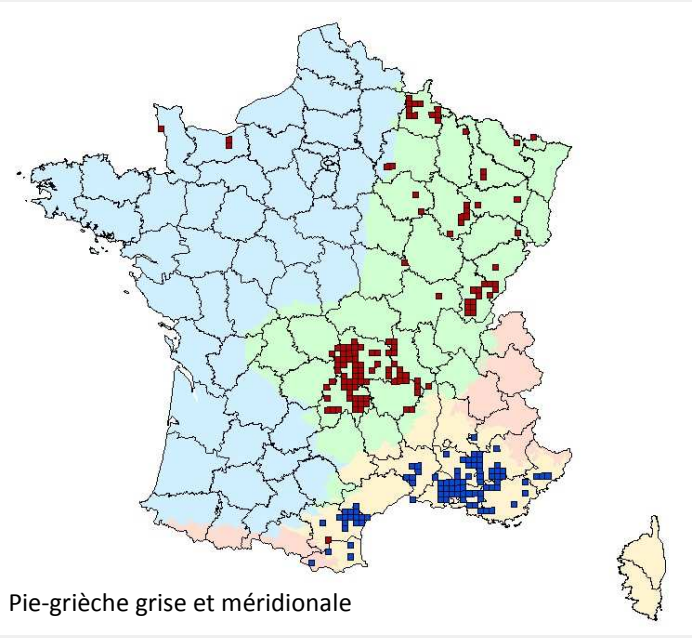

Fig. 16 : Répartition provisoire de la Pie-grièche grise (mailles rouges) et méridionale (mailles bleues) en 2009 (AONFM) sur fond biogéographique.

Le Héron garde-bœufs connaît une tendance inverse. Nicheur rare durant les années 1980 (noté sur seulement 8 mailles dans le Nouvel Atlas), il se reproduisait presqu'exclusivement sur le littoral méditerranéen (6 mailles), notamment en Camargue. L'espèce a connu depuis une forte expansion géographique et démographique, conséquence possible d'un déplacement d'une partie des populations ibériques vers la France en raison de la sécheresse et de la saturation des sites de reproduction. En 2009, l'espèce était déjà notée nicheuse sur 133 mailles au minimum. Il a principalement colonisé la façade atlantique de l'Aquitaine au sud Bretagne, le Val de Loire et la région Midi-Pyrénées. Au nord, il atteint la Picardie (Baie de Somme).

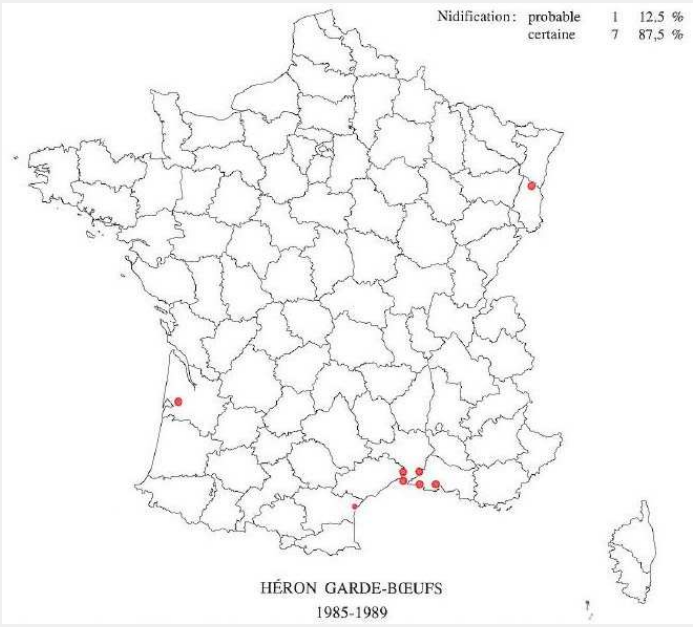

Fig. 17 : Répartition dans les années 1980 (Nouvel Atlas).

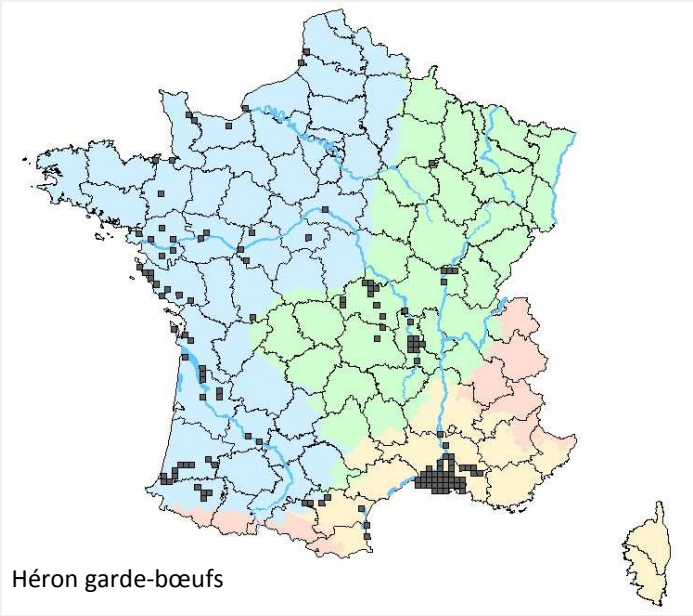

Fig. 18 : Répartition provisoire en 2009 (AONFM).

LE GOBEMOUCHE NOIR FICEDULA *HYPOLEUCA*, UN NICHEUR EN SURSIS ?

Le Gobemouche noir est un nicheur répandu en Europe et un migrateur transsaharien. D'après le Nouvel Inventaire et le Nouvel Atlas des Oiseaux de France (fig. 19), il occupe dans notre pays l'extrême Nord-Est (Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne), l'est du Bassin Parisien (Oise et Seine-et-Marne), la Haute-Savoie, ainsi que les Cévennes et le Nord du Massif Central. L'espèce est également présente dans l'est de la région Centre (Cher, Loir-et-Cher et Loiret) ainsi qu'au Pays Basque.

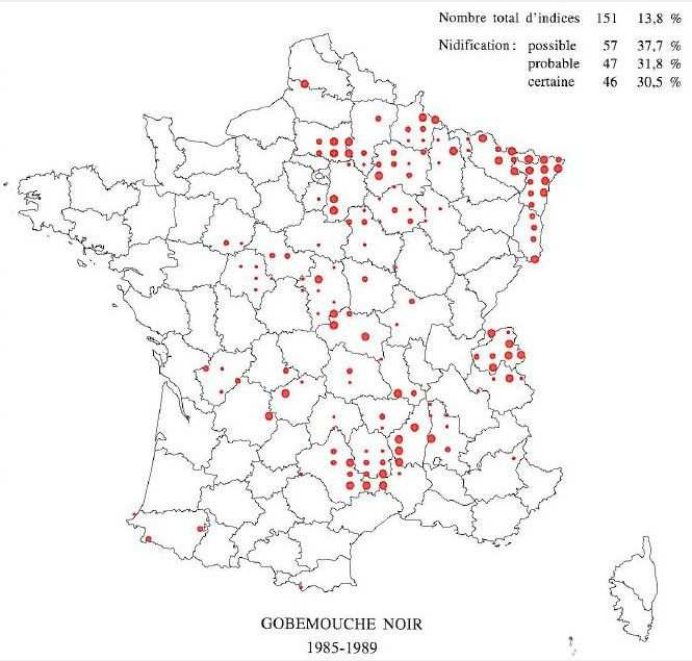

Fig. 19 : Répartition dans les années 1980 (Nouvel Atlas).

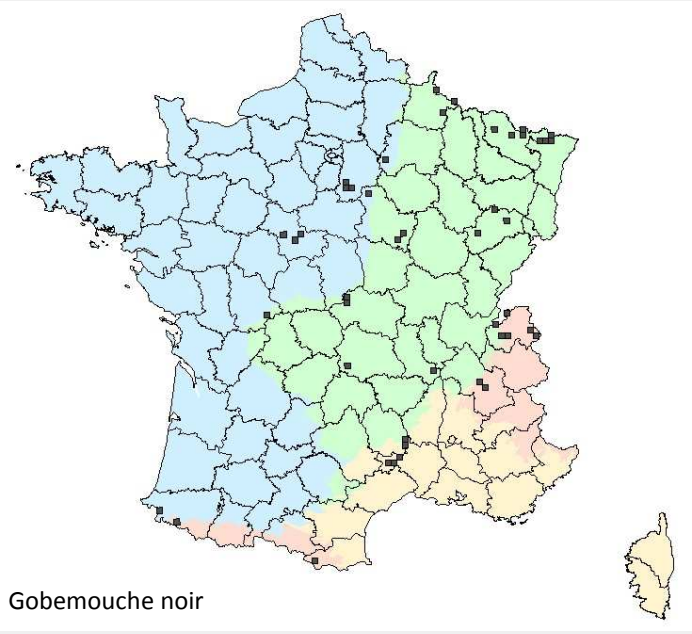

Fig. 20 : Répartition provisoire en 2009 (AONFM).

En 2009, le Gobemouche noir n'était noté que sur 44 mailles (fig. 20) dont seulement 8 avec un statut de reproduction certain et 10 probable, traduisant une situation préoccupante pour l'espèce et une régression déjà perceptible depuis le précédent atlas.

Comme pour d'autres migrateurs au long cours hivernant en Afrique, les populations de Gobemouche noir en Europe Occidentale semblent subir de plein fouet les effets du changement climatique. Cette espèce n'a semble-t-il pas été capable jusqu'à présent de répondre de manière suffisante au décalage de son pic alimentaire (plus précoce) induit par l'augmentation de la température. Les raisons sont liées aux contraintes migratoires : présent en hiver en Afrique, il est d'une part incapable d'anticiper correctement la période de reproduction optimale avancée dans sa zone de nidification — les difficultés qu'il rencontre en migration compromettent d'autre part toute possibilité de remontée plus rapide vers l'Europe (Both, 2010).

La conséquence observée est une tendance au déclin de ses populations de manière régulière depuis plusieurs années. En forêt, le pic de nourriture est limité dans le temps, aggravant l'impact négatif qu'il occasionne aux passereaux migrateurs transsahariens, au régime alimentaire sélectif, nichant dans les milieux boisés (Both, 2001 et 2010). Par ailleurs, ce déclin est d'autant plus important dans les pays où l'augmentation de température est la plus significative (Europe Occidentale en comparaison à la Fennoscandie).

Both, C. & Visser, M.E. (2001). Adjustment to climate change is constrained by arrival date in a long-distance migrant bird. *Nature* 411: 296-298.

Both, C (2010). Climate change and birds : from phenology to population trends. 18th Conference of the EBCC. 22-26 March 2010. Cáceres. Extremadura. Spain.

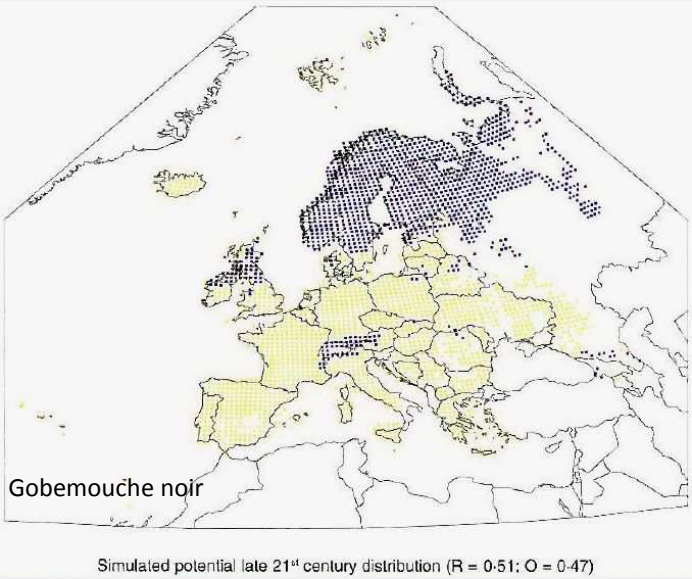

Fig. 21 : Répartition simulée en 2100 (Atlas climatique).

ACTIONS DES COORDINATIONS LOCALES

Dans plusieurs régions, des initiatives locales ont été engagées et des outils d'information ou de communication développés pour accompagner et orienter les observateurs dans la démarche atlas :

- En région Rhône-Alpes, le CORA Faune Sauvage et la LPO Isère ont conçu et édité un *Carnet Ornitho*, vade-mecum de terrain qui donne des informations succinctes sur la biologie des espèces nicheuses en Rhône-Alpes (habitat, comportement, phénologie, chant et parade, emplacement des nids). Tiré à 3000 exemplaires, ce carnet a été mis gratuitement à disposition de tous les adhérents du CORA et des LPO en Rhône-Alpes. Il est également téléchargeable sur le site du CORA Faune Sauvage (http://coraregion.free.fr/spip.php?article1188).

En complément de ce carnet, un support de communication atlas a largement été diffusée aux adhérents de la LPO et du CORA. Distribué par les observateurs sur le terrain, il invite le grand public à contribuer par leurs observations, à l'atlas des oiseaux nicheurs et en hiver.

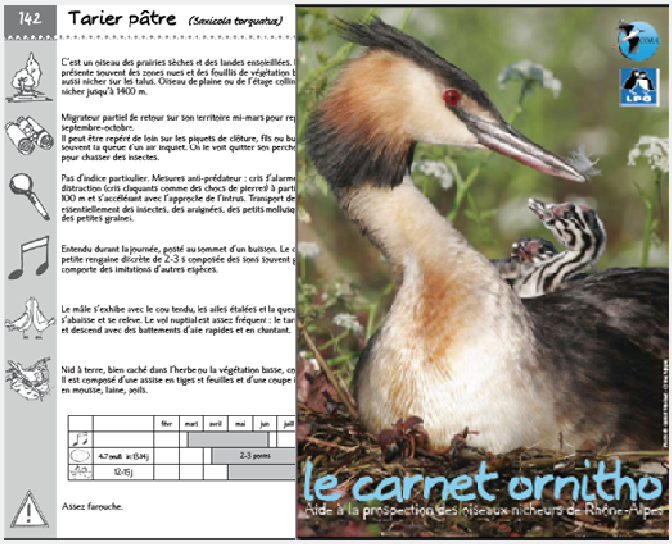

- En région Pays-de-la-Loire, un document « Conseils et consignes pour l'attribution des codes atlas » a été réalisé par la coordination régionale LPO Pays-de-la-Loire. Inspiré du « vade-mecum de l'Ornitho en Poitou-Charentes » (Poitou-Charentes Nature) et de "Consignes par espèces, commentaire sur le statut et le comportement des espèces nicheuses en Bretagne" (Groupe Ornithologique Breton), ce document a été publié sur les *Visio nature* en ligne des différents départements (faune-vendee, faune-loire-atlantique, faune-anjou et faune-maine). Détaillant pour chaque espèce nicheuse la période de nidification, les habitats de reproduction et les indices à rechercher, il est destiné à aider les observateurs à attribuer les bons codes atlas.

- En Maine-et-Loire, la LPO Anjou publie une *lettre d'infos atlas*. Adaptée au contexte local, elle informe les observateurs sur l'état d'avancement des inventaires dans le département, les espèces qui méritent une attention ou un effort particulier (espèces sous-notées ou faisant l'objet d'enquêtes régionales ou nationales) et donne des recommandations pour l'attribution des codes atlas, la liste des espèces incontournable dans chaque maille (www.faune-anjou.org/index.php?m_id=1164).

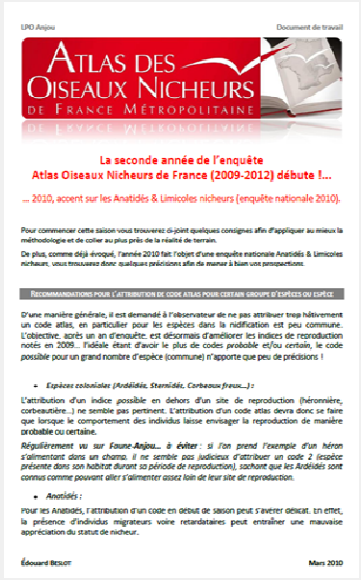
LPO Anjou — Document de travail

ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DE FRANCE MÉTROPOLITAINE

La seconde année de l'enquête Atlas Oiseaux Nicheurs de France (2009-2012) débute !...

... 2010, accent sur les Anatidés & Limicoles nicheurs (enquête nationale 2010).

Pour commencer cette saison vous trouverez ci-joint quelques consignes afin d'appliquer au mieux la méthodologie et de coller au plus près de la réalité de terrain.

De plus, comme déjà évoqué, l'année 2010 fait l'objet d'une enquête nationale Anatidés & Limicoles nicheurs, vous trouverez donc quelques précisions afin de mener à bien ces prospections.

RECOMMANDATIONS POUR L'ATTRIBUTION DE CODE ATLAS POUR CERTAINS GROUPES D'ESPÈCES OU ESPÈCE

D'une manière générale, il est demandé à l'observateur de ne pas attribuer trop hâtivement un code atlas, en particulier pour les espèces dans la nidification est peu commune. L'objectif, après un an d'enquête, est désormais d'améliorer les indices de reproduction notés en 2009... l'idéale étant d'avoir le plus de codes *probable* et/ou *certain*, le code possible pour un grand nombre d'espèce (commune) n'apporte que peu de précisions !

- *Espèces coloniales (Ardéidés, Sternidés, Corbeaux freux...) :*

L'attribution d'un indice *possible* en dehors d'un site de reproduction (héronnière, corbeautière...) ne semble pas pertinent. L'attribution d'un code atlas devra donc se faire que lorsque le comportement des individus laisse envisager la reproduction de manière probable ou certaine.

Régulièrement vu sur Faune-Anjou... à éviter : si l'on prend l'exemple d'un héron s'alimentant dans un champ. Il ne semble pas judicieux d'attribuer un code 2 (espèce présente dans son habitat durant sa période de reproduction), sachant que les Ardéidés sont connus comme pouvant aller s'alimenter assez loin de leur site de reproduction.

- *Anatidés :*

Pour les Anatidés, l'attribution d'un code en début de saison peut s'avérer délicat. En effet, la présence d'individus migrateurs voire retardataires peut entraîner une mauvaise appréciation du statut de nicheur.

Édouard BESOT — Mars 2010

BILAN DES REUNIONS REGIONALES

Trois réunions régionales rassemblant les associations coordinatrices et le coordinateur national se sont successivement tenues entre décembre 2009 et mars 2010 :

- le 12 décembre 2009 à Lyon, à l'initiative du CORA Faune Sauvage (coordinateur régional) et réunissant les coordinations départementales (LPO et CORA).

- le 06 mars 2010 à Rennes, organisé par Bretagne Vivante 35, réunissant les coordinations régionales et départementales de Bretagne (Bretagne Vivante 35, GOB, GEOCA) et des Pays-de-la-Loire (LPO Pays-de-la-Loire, LPO Anjou, LPO Loire-Atlantique, LPO Sarthe, LPO Vendée, Mayenne Nature Environnement).

- le 09 mars 2010 à Romorantin-Lanthenay, organisé par Sologne Nature Environnement, réunissant les coordinations départementales de la région Centre.

Ces réunions ont été l'occasion pour les coordinateurs locaux de présenter les bilans chiffrés des prospections et de la mobilisation pour l'année écoulée, et d'échanger leurs expériences sur les approches adoptées en matière d'organisation des prospections et de collecte des informations. Ces réunions ont également permis de débattre des différents aspects méthodologiques des protocoles atlas et d'évoquer les problématiques rencontrées et leurs solutions (homogénéisation dans l'interprétation et l'attribution des codes atlas, modes de restitution des informations, intégration des données issues d'atlas récents, problèmes techniques…).

NOUVEAUX VENUS ET PERSPECTIVES POUR 2010

En 2009, l'atlas des oiseaux nicheurs de l'Aude et de PACA ainsi qu'une partie de la Bretagne ont été intégrés à l'AONFM sur atlas-ornitho. Le travail se poursuivra en 2010 avec l'intégration d'autres atlas régionaux : l'atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne (pour le Finistère, le Morbihan et les Côtes-d'Armor) et du Poitou-Charentes.

Le début de l'année 2010 a vu d'autre part l'arrivée de nouvelles bases de données en ligne qui alimentent désormais automatiquement atlas-ornitho. Il s'agit de faune-charente-maritime (Charente-Maritime) et de faune-maine (Mayenne et Sarthe).

L'intégration progressive des données d'inventaire manquantes et des atlas régionaux ainsi que la mise en ligne de prochaines bases de données nous laisse espérer une couverture quasi-exhaustive du territoire métropolitain pour la fin de l'année.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire